

## Divulgence de renseignements confidentiels

Lieu : Ontario

Sujet : Le conseil municipal et l'éthique

### Décrivez la situation

Alors que j'assistais à une téléconférence avec le conseil d'administration d'une société locale (à titre de membre nommé d'office), son président a répété ce qui s'était dit lors d'une récente séance à huis clos entre le conseil municipal et un avocat. Cette même société avait fait une demande d'accès à l'information et menaçait de poursuivre la municipalité. La séance à huis clos portait sur la stratégie de la municipalité pour régler la situation. Je suis immédiatement intervenu pour demander au président de cesser de parler et je l'ai informé que ce qu'il disait correspondait à des renseignements confidentiels provenant d'une séance à huis clos du conseil municipal. Il possédait une entreprise privée et connaissait mal la gouvernance municipale et ses règles de procédure. Il m'a répondu que le maire lui avait communiqué cette information et qu'il voulait la transmettre à l'ensemble du conseil d'administration. Heureusement, il n'a plus rien divulgué, mais le mal était fait. Un autre conseiller municipal qui participait lui aussi à la téléconférence était extrêmement fâché que le maire ait violé la confidentialité et ait communiqué notre stratégie de règlement du différend à notre adversaire.

### Quel était le climat politique à l'époque? Quels facteurs ont conduit à cette situation? Que s'est-il passé?

En fait, le maire siégeait au conseil d'administration de la société en question et s'y sentait lié. Il oubliait souvent « quel chapeau il portait ». À mon avis, le dirigeant de cette société avait pris l'habitude de se servir du maire pour influencer les décisions ou les votes du conseil municipal.

### Comment avez-vous réagi à la situation ou l'avez-vous réglée?

J'ai immédiatement contacté le maire adjoint pour l'informer de la situation et je lui ai dit que j'avais l'intention de convoquer une réunion extraordinaire du conseil municipal pour l'informer de ce qui s'était passé pendant la conférence téléphonique. En tant que directeur général, je relevais du conseil municipal en son ensemble. J'ai demandé que l'avocat se joigne à moi durant cette séance à huis clos, en partie pour obtenir d'autres conseils juridiques étant donné que l'autre partie connaissait désormais notre stratégie et pour m'assurer que je transmettais l'information sans pour autant faire preuve d'insubordination. J'avais l'intention de m'en tenir aux faits constatés lors de la téléconférence, sans formuler d'hypothèses ni d'accusations.

De toute évidence, le maire m'en voulait beaucoup d'avoir informé le conseil municipal. J'ai demandé à le rencontrer en personne par la suite et je lui ai expliqué que j'étais tenu de dire ce que je savais au conseil. Notre relation est restée tendue, mais j'ai gagné le respect et la confiance du reste du conseil.

### Quelles leçons avez-vous tirées de cette expérience?

Je suis satisfait de la manière dont j'ai géré cette violation de la confidentialité après en avoir pris connaissance. Maintenant que j'ai bien des années d'expérience en plus, je me dis que j'aurais aimé en faire plus pour éviter que le maire se mette dans cette situation en premier lieu. Nombreux sont ceux qui lui ont reproché son allégeance envers la société en question. J'aurais aimé pouvoir lui parler plus tôt de la perception qu'il produisait et des risques associés. Je ne suis pas sûr qu'il m'aurait écouté, mais au moins, j'aurais pu essayer.

### Que conseilleriez-vous à quelqu'un qui se trouve dans la même situation?

Les directeurs généraux doivent faire preuve de prudence et ne jamais oublier qu'ils relèvent du conseil municipal en son ensemble, et non pas uniquement du directeur ou du maire. Ne laissez pas des situations désagréables vous empêcher de faire ce qui est bien. Ne cherchez pas à vous faire aimer au détriment de votre intégrité et du respect des autres. J'ai trouvé très difficile de m'asseoir à côté du maire pour informer le conseil municipal de ce qui s'était produit, mais je ne suis pas payé pour éviter les problèmes ou me faire aimer. Je suis payé pour servir le conseil municipal.